

**Motion relative au projet de réforme territoriale proposée par les Maires, Maires-adjoints,  
Présidents, Vice-présidents des EPCI de la Creuse**

Considérant le projet de réforme territoriale visant à clarifier l'organisation des compétences exercées par les différentes collectivités, imposé sans aucune concertation par le Président de la République et le Premier Ministre et ce, en contradiction avec le principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales,

Considérant la non pertinence de projet de fusion des régions Limousin et Aquitaine,

Considérant l'absence totale de visibilité sur les futures compétences des communes, des intercommunalités, des départements et des régions,

Les élu(e)s creusois, réunis en assemblée générale :

- Affirment la nécessité de voir aboutir une réforme cohérente et efficace des collectivités dans l'intérêt des populations.
- Exigent que cette réforme soit conduite dans la transparence en associant à sa préparation les populations et leurs élus.
- Exigent une juste représentation des territoires qui ne soit pas assise sur le seul critère démographique,
- Exigent le maintien du Conseil Général, échelon indispensable pour assumer les compétences de proximité en zone rurale.